Compte rendu CTSA du 7 janvier 2020

La séance est ouverte par M. Rambaud, DRH qui présente l'ordre du jour.

A&I UNSA, fait lecture de sa déclaration liminaire (déclaration jointe). Les autres OS ne font pas de déclaration.

M. Rambaud indique que les questions soulevées seront effectivement traitées dans le power point qui sera présenté. Sur la question de la GRH de proximité, M. Rambaud indique qu'il s'agit d'une thématique périphérique à la présentation du matin et propose de développer ce point au fil de la présentation. Sur la question de la charge de travail que représente la gestion des personnels AESH, il indique que la guestion sera traitée en fin de séance.

M. Rambaud et l'ensemble des directeurs de services présents participent à la présentation du ppt, le même que celui présenté en CHSCT RA et CT RA.

La présentation porte sur la création de nouveaux services régionaux multi sites et des services académiques :

- Les services régionaux :
 - Bordeaux : SR ESRI (sup) autorité fonctionnelle : recteur délégué piloté par le SGRA dédié _ 2020
 - o Bordeaux : SR FPICA : formation pro continue et apprentissage _ 2020
 - o Bordeaux : SR Achats Etat _ 2020 2021
 - o Bordeaux : politique immobilière de l'Etat _ 2020 2021
 - o Bordeaux : délégation régionale académique jeunesse engagement et sports (conséquence loi OTE)
 - o Limoges : SR IOLDS info orientation lutte décrochage scolaire 2020
 - o Poitiers : SR Numérique éducatif 2020
 - o Poitiers : SR REIC Europe coop internationale 2020
- Les services inter-académiques multi sites :
 - o Bordeaux : Système d'information 2020 2022
 - o Bordeaux : Education artistique et culturelle
 - o Limoges: Affaires juridiques 2020 2022
 - o Poitiers: Formation des personnels d'encadrement

Pas de mobilité géographique contrainte.

Accompagnement sur la mobilité fonctionnelle.

Question A&I: un exemple concret: un EPLE ou un service a besoin de l'intervention du service juridique. Faut-il joindre Limoges? Réponse de l'administration: non, une première réponse peut être apportée à Bordeaux. Mais le niveau d'expertise attendu sera plus élevé à Limoges, donc en fonction des besoins, la suite peut être gérée à Limoges.

Sur les points ont suscité des échanges portent sur :

- Sur la question de l'implication des agents : l'administration a répondu que les agents seraient impliqués lors de la rédaction des projets de services. Pour l'instant, les grandes

lignes ont été définies, le contenu précis, les modes opératoires et la cible de moyens seront définis dans un second temps dans le cadre de la rédaction du projet de service.

A&I UNSA a émis une réserve sur la méthode. En effet, il semble que les grands ensembles soient créés sur le papier, mais les modalités opérationnelles, le qui fait quoi comment et quand seront précisés ensuite. Il nous a semblé que les étapes étaient réalisées dans le désordre et sans concertation avec les agents.

- Sur la question de la communication vers les agents concernés ou non directement par la réorganisation :
 - L'administration a indiqué que le service RH avait rencontré collectivement les agents concernés par les réorganisations de service. Par ailleurs, qu'un deuxième temps seraient consacrés, en fonction des besoins à des échanges sur les situations individuelles.

A&I UNSA a fait remarquer que la communication envers l'ensemble des personnels en services et en EPLE avait été absente. Hormis une lettre d'information en janvier dernier, aucune communication n'a été adressée aux agents.

A&I UNSA a demandé que cette communication soit désormais réalisée et à destination de tous les agents.

- Discussions en cours sur la jeunesse et sport : missions qui sont entrées dans le giron EN. Le Rectorat et les DSDEN vont accueillir des agents dans leurs locaux. L'effectif concerné par cette réorganisation est d'environ 500 personnes sur l'ensemble de la région académique.
- Question sur le continu concret des pôles de coordination pédagogique : équipe de travail qui regroupe des IA IPR, des CE, des IEN pour travailler sur les pratiques pédagogiques, sous l'autorité de la Rectrice.
- GRH de proximité : accompagner, renseigner l'ensemble des personnels EN d'une zone infra départementale (ZAP?). Un appel à candidature sera effectué très prochainement. Les personnels concernés pour être des adjoints gestionnaires, des fondés de pouvoir, des adjoints au chef d'établissement.
 - o M. Rambaud souhaiterait pouvoir dégager 4 ETP dédiés en plus des candidats qui cumuleraient cette fonction à leur fonction principale.
 - o Une indemnité serait mise en place.

A&I fait part de son scepticisme face à la possibilité de dégager 20% de son temps de travail pour de nouvelles missions.

- Harmonisation du régime indemnitaire : plan pluriannuel d'harmonisation de convergence du cadre de gestion des régimes indemnitaires. M. Rambaud indique qu'avant l'harmonisation, un état des lieux précis doit être fait. Ensuite, l'administration calibrera le coût et l'harmonisation progressive.